## Évincée au profit de Suez, la Sénégalaise des Eaux dépose un recours

Dossier de<br/>
la rédaction de H2o November 2018

Vendredi 26 octobre, la Sénégalaise des Eaux (SDE) a transmis un recours gracieux au ministà re de l'Hydraulique.

La Sénégalaise des Eaux demande une deuxià me chance. Selon les premiers résultats de l'appel d'offres, la SDE se voit écartée du marché de l'eau en milieu urbain au profit du français Suez. Mais l'opérateur historique depuis 1996 ne compte pas en rester là . Son directeur général Abdoul Ball vient de déposer le dossier de recours gracieux, dans l'espoir de faire changer d'avis le ministà re. "On attend sereinement les résultats. Sincà rement, nous, Sénégalaise des eaux, nous n'avons pas compris, je crois finalement que personne n'a compris cette adjudication provisoire, a-t-il réagi au micro de RFI. Pourquoi ? Parce qu'entre notre offre et celle de notre concurrent, il y a un fossé énorme. Nous avons présenté l'offre la plus basse, le prix le plus bas du mà tre cube, c'est-à -dire que nous avons été absolument moinsdisant." D'aprà s lui, l'offre présentée par Suez entraînera un surcoà t pour l'État sénégalais de 50 milliards de fra CFA sur 15 ans.Â

Pour le ministÃ"re de l'Hydraulique, la procédure d'appel d'offres internationale a été transparente. La SDE sera fixée sur son recours la semaine prochaine et pourrait, en cas de désaccord, aller au contentieux.

Radio France Internationale - AllAfrica Â